



Penser les enjeux du projet SERAFIN-PH à partir d'une perspective clinique

VENDREDI

5 NOVEMBRE 2021

**10H00 - 12H30
13H00 - 17H00***

IRTS DE FRANCHE-COMTÉ
BESANÇON

**INSTITUT RÉGIONAL
DU TRAVAIL SOCIAL**

1 rue Alfred de Vigny - CS 52107
25051 Besançon Cedex
Tél. : 03 81 41 61 00
Fax : 03 81 41 61 39
Courriel : irts-fc@irts-fc.fr

**JOURNÉE DE FORMATION
ANIMÉE PAR
BERTRAND DUBREUIL**

ÉDUCATEUR DE FORMATION ET
SOCIOLOGUE, ANCIEN DIRECTEUR
D'ÉTABLISSEMENTS ET D'UN CENTRE
DE FORMATION, FORMATEUR PLURIEL
FORMATION CONSEIL, AUTEUR DE
PLUSIEURS OUVRAGES

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS
Secrétariat formation continue
Caroline VINCEDEAU
caroline.vincendeau@irts-fc.fr
03 81 41 61 14

*de 12h30 à 13h00 le repas sera pris en commun

PROBLÉMATIQUE

Depuis 2014, la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie et la Direction Générale de la Cohésion Sociale mènent avec des acteurs du secteur une importante réflexion et expérimentation pour réformer la tarification des ESMS qui accueillent et accompagnent les personnes handicapées.

L'objectif du projet SERAFIN-PH est de concevoir une réforme qui mette en adéquation les financements avec les besoins / parcours des personnes et les accompagnements.

Les objectifs selon les différents scénarios sont porteurs d'enjeux importants sur l'acceptabilité du secteur, la qualité des accompagnements, l'évaluation des besoins, la conception et l'appropriation des nomenclatures, la détermination du financement, le pilotage de l'offre à l'échelon territorial, l'évolution des métiers et pratiques, l'évolution du management et de l'organisation du travail, etc.

Vu la multiplicité et la complexité des enjeux, le risque serait de réduire ce projet à une approche purement techniciste, organisationnelle et financière.

Pour limiter ce risque, nous proposons de remettre SERAFIN-PH dans l'histoire de l'évolution sociétale et celles des politiques publiques au travers des notions d'inclusion, d'accession de réponse aux besoins humains.

Il convient aussi de s'interroger sur comment offrir aux professionnels une stratégie qui intègre ces questions par une mise en relation entre besoins, désavantages et compensation. Cette stratégie n'est-elle pas celle de la prise en compte de la clinique des besoins comme aiguillon de la mise en œuvre des nomenclatures ? En quoi les remaniements organisationnels induits par ce projet pourraient s'adosser aux questions cliniques par le recours aux méthodologies déployées par les sciences humaines et non à celles des procédures et des protocoles ? Cela supposera aussi de s'accorder sur le sens des mots (besoins, prestation, nomenclature, compensation, etc.) en les reliant aux objectifs, d'une part, et aux finalités d'autre part, en se souvenant que ces deux termes ne prennent tout leur sens qu'articulé hiérarchiquement l'un à l'autre.

OBJECTIFS

- Donner du sens au recueil des données relatives à SERAFIN-PH
- S'emparer de la notion de « besoin pour » dans la perspective d'une clinique compensatoire et inclusive
- Situer l'accompagnement des professionnels comme une contribution délimitée au développement de l'enfant ou à l'existence de l'adulte et non une prise en charge prétendue globale et reposant sur une approche causaliste des objectifs du Projet Personnalisé

CONTENUS

- Les orientations sociétales et leurs traductions dans les politiques publiques
- La Nomenclature SERAFIN-PH : besoin humain ou besoin pour ?
- La promotion de l'autonomie de la personne
- Besoin et prestation
- Technicité et scientificité de l'action professionnelle
- L'interactivité entre la personne et l'environnement

LIEUX / TARIFS

IRTS de Franche-Comté
1, rue Alfred de Vigny
25000 Besançon

180€ repas compris

Cette journée est une formation éligible au BFA